

# Un budget visant l'action climatique

Mémoire présenté dans le cadre des  
consultations prébudgétaires de 2020

Comité permanent des finances de la Chambre des communes (FINA)

Le 1<sup>er</sup> août 2019



**Recommandation 1 :** Le budget de 2020 doit établir un plan audacieux, assorti de cibles, de repères et d'échéanciers clairs, afin de respecter les engagements du Canada à l'égard de l'Accord de Paris, et prévoir 81 milliards de dollars sur cinq ans pour développer l'énergie renouvelable, la rénovation domiciliaire et l'amélioration des bâtiments, le transport en commun et les mesures de transition juste afin de soutenir les travailleurs et leur famille.

**Recommandation 2 :** Le budget de 2020 doit établir une stratégie intégrée en matière d'emplois pour améliorer systématiquement la qualité des emplois au Canada.

**Recommandation 3 :** Le budget de 2020 doit respecter les recommandations et les échéanciers établis par le Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments.

**Recommandation 4 :** Le budget de 2020 doit présenter un plan visant à assurer la sécurité des pensions et un revenu de retraite adéquat pour les Canadiens.

**Recommandation 5 :** Le budget de 2020 doit s'engager à rendre le Canada inclusif pour tous.

## Introduction

Le Congrès du travail du Canada (CTC), la plus grande centrale syndicale au Canada, rassemble plus de 50 syndicats nationaux et internationaux ainsi que 12 fédérations de travailleurs provinciaux et territoriaux et au-delà de 100 conseils du travail de district. Au nom de plus de 3 millions de travailleurs de toutes les régions et de tous les secteurs du pays, le CTC se réjouit de pouvoir formuler des recommandations sur le budget de 2020.

## Action climatique et transition juste

Le gouvernement du Canada ne relève pas l'urgent défi de notre époque : le réchauffement de la planète. Le Canada n'atteindra pas ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2020 ni ne devrait atteindre ceux de 2030. Le fait de ne pas agir sérieusement et de toute urgence pour lutter contre les changements climatiques tout en répondant aux besoins sociaux et économiques non comblés sème la frustration, le cynisme et le désespoir chez les Canadiens.

Si le Canada veut atteindre ses objectifs en matière d'émissions et contribuer à mettre un terme au réchauffement incontrôlé de la planète, nous devons cesser de repousser le problème. Il nous faut une stratégie ambitieuse, réalisable, adaptée à la crise climatique, qui fait état d'un sentiment d'urgence et qui place les travailleurs et les collectivités autochtones au cœur de la crise.

Le budget de 2020 doit viser l'action climatique et établir un plan audacieux assorti d'objectifs, de repères et d'échéanciers clairs pour réaliser un changement systématique dans le système énergétique du Canada, ses réseaux de transport et son parc de logements et de bâtiments, et ce, par des investissements publics nettement accrus dans la production d'énergie renouvelable, la construction de bâtiments écologiques et le transport en commun.

Le CTC recommande que le gouvernement fédéral adopte un plan quinquennal d'investissements publics considérablement augmentés pour appuyer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, offrant ainsi des possibilités importantes de création à grande échelle de bons emplois. De concert avec ses partenaires du Réseau pour une économie verte, le CTC demande des investissements de 81 milliards de dollars sur cinq ans pour développer l'énergie renouvelable, la rénovation de maisons et de bâtiments et le transport en commun à faibles émissions dans les centres urbains.

Le CTC recommande que le gouvernement fédéral crée une société d'État chargée de réformer et de transformer l'industrie énergétique du Canada en collaboration avec les provinces et les territoires. La société collaborerait avec les gouvernements provinciaux et territoriaux afin de définir des projets d'énergie renouvelable et de veiller à ce que les

sources de production existantes et nouvelles augmentent la capacité d'approvisionnement en pièces, en équipement et en nouvelles technologies pour répondre aux besoins du Canada en matière d'énergie renouvelable.

Pour assurer un soutien politique à cette transformation, le budget de 2020 doit accroître considérablement les investissements dans les mesures de transition juste afin d'aider les travailleurs, leur famille et leurs collectivités touchés par les changements climatiques à avoir accès aux services de formation et d'emploi, à la réinstallation, aux services de garde d'enfants et à l'aide au logement pour s'adapter à de nouveaux emplois, et afin d'aider les travailleurs âgés à faire la transition vers la retraite. Afin de générer des revenus supplémentaires pour la transition et lutter contre les inégalités croissantes, le budget de 2020 devrait éliminer les échappatoires fiscales régressives, rétablir les taux d'imposition des sociétés au niveau de 2010, augmenter les impôts sur les revenus très élevés et éliminer les subventions fiscales à l'industrie pétrolière et gazière, [entre autres mesures de réforme fiscale progressive](#).

Le budget de 2020 doit mettre en œuvre toutes les recommandations non mises en œuvre du Groupe de travail sur la transition équitable pour les collectivités et les travailleurs des centrales au charbon canadiennes. Bien que le budget de 2019 ait engagé des fonds pour donner suite aux recommandations du Groupe de travail pour soutenir les collectivités touchées, aucune mesure n'a été prise pour aider les travailleurs du charbon touchés pendant la transition. Les mesures globales de transition équitable élaborées pour les travailleurs de l'industrie du charbon devraient ensuite constituer la base des programmes d'adaptation de la main-d'œuvre et de soutien du revenu destinés aux travailleurs touchés par l'automatisation, la numérisation et l'intelligence artificielle.

## De bons emplois

Les travailleurs canadiens se [préoccupent](#) à juste titre de l'accès à des emplois de qualité. Dans le cadre d'un programme d'action climatique, le budget de 2020 doit accorder la priorité aux emplois décents et de qualité. Un bon plan climatique est aussi un plan visant de bons emplois. Le document de 2018 de l'Organisation internationale du travail (OIT) intitulé [Une économie verte et créatrice d'emplois](#) montre que le respect du plafonnement à 2 degrés Celsius du réchauffement climatique établi par l'Accord de Paris se traduira par une création nette d'emplois dans presque toutes les régions et tous les secteurs. Un engagement à l'égard de la [transition juste](#) contribuera à faire en sorte que ces emplois soient à la fois verts et de haute qualité.

Le budget de 2020, qui de fait est un cadre, devrait suivre le [rapport](#) du centenaire de l'OIT, qui appelle à une « garantie universelle pour les travailleurs », composée d'un salaire suffisant pour vivre, de limites aux heures de travail, d'un milieu de travail sain et sécuritaire, et des droits fondamentaux des travailleurs, y compris la liberté

d'association et l'accès à la négociation collective.

À cette fin, le CTC recommande que le budget de 2020 prévoie l'introduction progressive d'un salaire minimum fédéral initial de 15 \$ l'heure, ce qui permettrait d'augmenter régulièrement le salaire minimum grâce à l'indexation.

Le budget de 2020 devrait obliger le gouvernement à consulter les syndicats et les employeurs au sujet de la réforme de la partie I du *Code canadien du travail* afin d'assurer l'accès aux négociations collectives pour les travailleurs qui veulent se syndiquer. Cela devrait comprendre des [mesures visant à établir des normes sectorielles](#) comme mécanisme de promotion de la participation des employés et de l'accès aux négociations collectives.

Le budget de 2020 devrait mettre en place une politique sur les justes salaires et les heures de travail exigeant un salaire décent pour les employés qui travaillent dans le cadre de contrats fédéraux. Le gouvernement fédéral devrait revenir au seuil de 1995 du Programme de contrats fédéraux, renforcer les exigences des ententes sur les retombées locales et instaurer des ratios d'apprentissage obligatoires pour les projets d'infrastructure financés par le gouvernement fédéral.

Le budget devrait protéger les salaires, les avantages sociaux et les droits de négociation des travailleurs syndiqués contre les transferts abusifs de contrats. Le gouvernement devrait remplacer les permis de travail temporaires qui lient les travailleurs migrants à faible salaire à leurs employeurs par des permis de travail ouverts qui ouvrent la voie à la résidence permanente.

Le budget de 2020 devrait améliorer immédiatement l'accès aux prestations d'assurance-emploi en instaurant une norme nationale uniforme d'admissibilité de 360 heures et en assouplissant les restrictions sur ce qui constitue une cessation d'emploi valide. Il faut augmenter le taux de prestations de 55 à 60 % et prolonger le nombre maximal de semaines. Les prestations de maladie de l'assurance-emploi devraient être étendues à un minimum de 26 semaines pour correspondre au congé de soignant et en améliorer le modèle pour les travailleurs atteints de maladies épisodiques ou de longue durée.

Le budget de 2020 devrait également annuler la décision prise en 2012 de refuser aux travailleurs migrants saisonniers l'accès aux prestations parentales de l'assurance-emploi. Il devrait s'attaquer aux inégalités entre les sexes en améliorant les prestations parentales, comme c'est le cas au Québec, notamment en abaissant les critères d'admissibilité et en augmentant le taux de remplacement du salaire.

Le gouvernement devrait accorder la priorité à un large accès aux possibilités de formation, tant pour les femmes que pour les hommes et les groupes ayant moins de possibilités, y compris les jeunes, les travailleurs moins qualifiés, les travailleurs handicapés, les nouveaux arrivants au Canada et les minorités visibles. Puisque

l'alphabétisation et les compétences essentielles sont à la base de l'apprentissage continu, le gouvernement devrait investir dans un nouveau programme national d'alphabétisation en milieu de travail offert en partenariat avec les syndicats. Le gouvernement fédéral devrait également élargir les possibilités d'éducation et de formation professionnelle pour les jeunes, y compris l'apprentissage en milieu de travail et l'expérience en cours d'emploi.

En limitant le crédit canadien pour la formation à 50 % des droits de scolarité et en offrant une maigre prestation de soutien à la formation de l'assurance-emploi assortie d'une exigence d'admissibilité de 600 heures, le gouvernement a limité la capacité des travailleurs à faible revenu de se perfectionner et d'acquérir des compétences transférables. La nouvelle prestation de soutien à la formation de l'assurance-emploi devrait passer de 4 semaines à un minimum de 16 semaines afin de permettre l'acquisition de titres de compétence certifiables et transférables. Le taux de remplacement de la prestation de soutien à la formation de l'assurance-emploi devrait être fixé à 85 % de la rémunération hebdomadaire moyenne, plutôt qu'à 55 %.

Le budget de 2020 devrait établir un plan pour renforcer l'économie canadienne des soins de santé et répondre aux demandes croissantes de soins en lançant un groupe de travail fédéral sur le travail et les emplois dans le domaine des soins de santé. Le groupe de travail devrait examiner les soins rémunérés et non rémunérés et élaborer une stratégie fédérale pour répondre aux demandes croissantes de soins, réduire et redistribuer le travail non rémunéré des femmes en améliorant l'accès aux services de soins publics et créer une stratégie du marché du travail pour les emplois dans le domaine des soins.

Des investissements pluriannuels élargis dans des services de garde universels, abordables, inclusifs et de grande qualité sont essentiels pour atteindre l'équité entre les sexes. Le gouvernement du Canada continue de prévoir une fraction de la somme nécessaire pour mettre en place des services publics de garde d'enfants de grande qualité. Le CTC recommande que le gouvernement du Canada s'engage à augmenter ses investissements annuels jusqu'à ce qu'il atteigne le point de référence international de 1 % du PIB pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. La stratégie sur l'économie des soins du budget devrait également prévoir des investissements pluriannuels dans les soins de santé, les soins aux personnes âgées et les soins de longue durée.

## **Régime national d'assurance-médicaments**

Le gouvernement dispose maintenant d'un ensemble solide de [recommandations](#) du Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments. Le CTC recommande que le gouvernement fédéral adopte la recommandation du Conseil selon laquelle, en collaboration et en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, le gouvernement amorcera la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments en 2020. Contre le financement

fédéral annoncé dans le budget de 2020, les provinces et les territoires offriront l'assurance-médicaments d'une manière qui respecte ou dépasse les normes nationales convenues. Le budget de 2020 devrait allouer les ressources nécessaires pour respecter les délais recommandés dans le rapport pour offrir la couverture universelle d'une liste de médicaments essentiels d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2022, et un formulaire complet en place au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2027.

Le budget devrait créer un nouveau transfert au titre de l'assurance-médicaments, distinct du Transfert canadien en matière de santé, assorti d'un engagement pluriannuel à fournir aux provinces et aux territoires un financement adéquat, prévisible et à long terme pour couvrir les coûts de démarrage de l'assurance-médicaments. Le budget devrait également appuyer la capacité de créer des programmes pour les gouvernements provinciaux et territoriaux qui ont besoin d'aide pour offrir l'assurance-médicaments.

## **Sécurité des pensions et sécurité à la retraite**

Le gouvernement doit en faire beaucoup plus pour protéger les pensions. Le CTC recommande que le gouvernement modifie la priorité des réclamations dans les procédures d'insolvabilité afin de protéger les pensionnés et les participants au régime, et qu'il collabore avec les provinces et les territoires pour créer un régime national d'assurance pour les régimes de retraite, comme l'Ontario et d'autres instances l'ont déjà fait. Le gouvernement fédéral devrait également collaborer avec les organismes provinciaux de réglementation des régimes de retraite pour renforcer les pouvoirs de surveillance des paiements de dividendes et des rachats d'actions des entreprises qui parrainent des régimes de retraite déficitaires. Enfin, le gouvernement devrait améliorer la pension de la Sécurité de la vieillesse ou l'indexation afin que les prestations cessent de s'écarter du salaire moyen. Le gouvernement fédéral devrait faciliter l'accès aux régimes de retraite à prestations déterminées et interentreprises et revoir les exigences fédérales de capitalisation du déficit de solvabilité en vertu de la *Loi sur les normes de prestation de pension* afin de préserver les régimes de retraite à prestations déterminées et les régimes de retraite interentreprises existants.

## **Un Canada inclusif**

Le budget de 2020 doit favoriser la diversité et l'égalité tout en luttant contre le racisme, la haine, le rejet des nouveaux arrivants et les campagnes de peur menées par les extrémistes d'extrême-droite. Il doit cibler les inégalités économiques, sociales et politiques et l'insécurité qui alimentent le racisme et la xénophobie en investissant dans la qualité des emplois et les possibilités économiques pour les groupes défavorisés, racialisés et en quête d'équité. Le budget de 2020 devrait s'engager à remanier la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et exiger que les employeurs divulguent leurs écarts salariaux entre les sexes, les races et les personnes handicapées. Le Canada devrait mettre fin à l'Entente sur les tiers pays sûrs entre le Canada et les États-Unis, qui met

en danger la vie des demandeurs d'asile.

De plus, le gouvernement du Canada doit coordonner et accroître les investissements dans la lutte contre le racisme. Le budget de 2020 devrait s'engager à mettre en œuvre les [recommandations](#) du Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale en ce qui concerne ses récents rapports périodiques sur le Canada. Conformément aux recommandations du rapport du CTC sur l'[islamophobie au travail](#), le gouvernement du Canada devrait établir un plan de collaboration avec les associations de la communauté musulmane, les organismes de défense des droits de la personne, les syndicats, les organisations de la société civile et d'autres intervenants afin d'élaborer une stratégie de lutte contre la montée des groupes haineux antimusulmans et la diffusion de l'islamophobie en ligne et dans les médias sociaux.

ek:ea:ek:COPE\*225